

Les « Intergénéreux » luttent contre l'isolement des personnes âgées



Grâce à ce projet, soutenu par la Conférence des financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie, 24 volontaires en Service Civique vont appuyer et renforcer les actions de nos partenaires pendant 8 mois.



"Intergénéreux 77" est un projet mené pour la deuxième année consécutive par [Unis cité](#). Lors du comité de pilotage de lancement de cette saison 2, le 12 janvier, ont été présentés le matin les territoires d'intervention, les partenaires et bien sûr les volontaires eux-mêmes. L'après-midi, ces jeunes ont été formés à l'utilisation d'un simulateur de vieillesse par l'association [TerriensTesRien](#).



Implantés dans des structures locales (CCAS, Pôle Autonomie...), ils auront pour mission de développer le lien social des personnes âgées isolées notamment via des animations collectives au sein des structures et en lien avec d'autres partenaires sur le territoire seine-et-marnais.

Ils proposeront des visites au domicile des personnes identifiées par la structure et des ateliers collectifs (aide aux démarches en ligne, stimuler les capacités et la mémoire, la prévention des chutes, la mobilité...).

Cette année, ils chercheront également à mettre en place une action fil rouge interdépartementale liant mobilité, numérique, lutte contre l'âgisme...

"En ces temps de crise sanitaire très anxiogène pour les personnes âgées, le rôle de ces jeunes est essentiel pour développer une plus grande solidarité intergénérationnelle", explique Françoise Raymond, directrice adjointe de la Direction de l'Autonomie.

Qu'est-ce que la Conférence des financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie ?

Créée en 2016 par la [loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement](#), cette instance présidée par le Président du Conseil départemental a pour objectif de coordonner dans chaque département les actions de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60

ans et plus et leurs financements dans le cadre d'une stratégie commune. Elle est compétente en matière d'habitat inclusif pour les personnes en situation de handicap et les personnes âgées.

Elle regroupe 15 institutions qui interviennent dans le champ de la prévention de la perte d'autonomie. La CNSA verse au Département deux concours financiers pour un budget annuel de 1,5 million d'euros, 1 million d'euros est consacré à des actions collectives concrètes auprès du public et 500 000 € pour des actions dans les résidences autonomie.

En 2019, 5019 personnes âgées ont participé à des actions collectives de prévention et 4822 personnes âgées ont participé à des actions collectives dans les résidences autonomie.

Au menu de cet atelier « *manger avec les mains* » : des gaufres au chocolat et fruits, des fraises au chocolat blanc et amandes et une sangria (sans alcool) ! Un atelier qui a été apprécié avec un taux de satisfaction de 100% (dont 62% de très satisfait). La plus belle récompense, ce sont ces beaux commentaires « *J'ai l'impression de retourner en enfance* », « *c'était très bon* ».

Le Département accompagne ces ateliers, n'hésitez pas à en parler autour de vous !

Voici les dates des prochains ateliers :

- **Samedi 11 septembre** de 10h à 12h30 : Disco Soupe à Le Châtelet en Brie
- **Mardi 14 septembre** de 9h à 12h : atelier de cuisine à Saint Germain Laval « mille et une épice »
- **Jeudi 23 septembre** de 15h à 17h : atelier de cuisine en partenariat avec Le Château du Poitou « une pause fruitée »
- **Jeudi 7 octobre** de 10h à 12h : visite de ferme en partenariat avec Villeparisis
- **Samedi 9 octobre** de 10h à 12h30 (horaire à confirmer) : atelier de cuisine en partenariat avec Villeparisis
- **Mercredi 13 octobre** de 15h à 17h : atelier de cuisine en partenariat avec Le Château du Poitou « à la découverte des légumineuses »
- **Jeudi 14 octobre** de 10h à 12h30 (horaire à confirmer) : atelier de cuisine à Combs-la-Ville

Ce retour positif s'explique car notre dispositif départemental en direction des personnes âgées de plus de 60 ans sans conditions de girage et/ou de ressource, construit avec le service "Merci Julie", s'inscrit dans une démarche globale et cohérente sur tout le territoire de la Seine-et-Marne en lien de proximité avec les PAT, les MDS et les CCAS.

Lors des interventions à domicile des ergothérapeutes de Merci Julie, un diagnostic ergothérapeutique est établi et des essais d'aides techniques, in situ, sont systématiquement proposés aux personnes âgées. Ce sont des évaluations sur mesure qui permettent de répondre à chaque besoin en fonction de la situation de la personne.

En fonction de l'évaluation des besoins de la personne, une large gamme d'aides techniques (pince, ouvre boîte électrique, détecteur de présence, brosse ergonomique, shower sandale, enfile chaussettes, barres de lit...) financée par la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie 77, peut être laissée à la disposition des bénéficiaires seine-et-marnais, et ce sans reste à charge !

Il s'agit d'une innovation de notre dispositif départemental qui s'inscrit dans les recommandations au Rapport Denormandie-Chevalier qui indique le besoin d'une réforme structurelle indispensable, liée à l'accès des aides techniques pour préserver l'autonomie !

En 2021, le dispositif se complète avec une offre spécialisée dans le domaine de la basse vision.